BULLETIN DU CENTRE ANTIFRAUDE DU CANADA

Arnaques liées au défaut de livraison 29 mai, 2020

LA FRAUDE : IDENTIFIEZ-LA, SIGNALEZ-LA, ENRAYEZ-LA

Ayant reçu plus de 1 000 signalements de criminels qui essaient de tirer profit de la pandémie de COVID-19, le CAFC exhorte les Canadiens à faire attention aux fraudes et aux escroqueries. En raison des mesures de distanciation physique et d'isolement, de nombreux Canadiens se tournent vers le magasinage en ligne, ce que les criminels savent très bien. D'où le nombre accru d'arnaques liées au défaut de livraison signalées au CAFC.

Nombre de ces arnaques sont liées à la demande accrue d'équipement de protection individuel (EPI). Le port du masque étant fortement recommandé, de plus en plus d'arnaques consistent à offrir des masques médicaux et non médicaux. Le désinfectant pour les mains, les gants et les écrans faciaux sont au nombre des autres articles d'EPI visés par ces arnaques.

On observe également une hausse importante de l'offre de produits tels du matériel d'exercice, des bains tourbillons, des tondeuses à cheveux, des jouets pour enfants et des animaux de compagnie. **ATTENTION!** Pour ce qui est des animaux, les fraudeurs commencent par les offrir à rabais, voire gratuitement, dans les annonces classées. Il s'agit surtout de chiots ou de chatons. Après quelques messages, on vous demande d'envoyer un paiement un après l'autre. On vous dit que l'argent sert à payer les frais d'expédition, les vaccins, les certificats, l'assurance, etc. Au bout du compte, l'animal promis ne vous est jamais remis.

Indices

- Méfiez-vous des ventes à tout casser ou des prix fortement réduits (p. ex. 80 %).
- Portez attention aux erreurs d'orthographe ou à la mention du produit comme étant « *l'article* ».
- Méfiez-vous des offres d'animaux de compagnie en deçà de la valeur marchande.
- Si on vous demande de payer des frais, ce n'est donc pas gratuit.

Comment vous protéger

- Sachez quelle est la valeur marchande du produit que vous voulez vous procurer.
- Trouvez et vérifiez les coordonnées de la compagnie (adresse, n° de téléphone, courriel) avant d'acheter.
- Consultez les critiques de clients et cotes de sources tierces.
- Dans la mesure du possible, choisissez votre animal de compagnie et payez en personne.

Si vous croyez être victime ou si vous connaissez une personne qui a été victime de fraude, veuillez communiquer avec le Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501 ou signaler l'incident en ligne au http://www.centreantifraude.ca.